

Saint Affrique les Montagnes



La nouvelle avenue du Ségala...

Pourquoi 81290 ?

Sommaire

Le mot du maire	03
Pourquoi 81290 ?	04
Vie du Village	06
L'année des commissions	10
La page des associations	14
Les infos	16
Etat Civil 2020	18
La page détente	19

Bulletin Municipal de Saint Affrique les Montagne

1 Avenue des Platanes
81290 Saint-Affrique-les-Montagnes

Téléphone :
05 63 50 25 45

Suivez nous sur :
www.saint-affrique-les-montagnes.com
et Facebook

Directeur de la publication :
Jean-Claude GRAND

Rédacteur en chef :
Jean-Dominique Pujol

Rédaction :
L'équipe municipale

Impression :
Impact (Saint Affrique les Montagnes)

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC, de l'OSA, de l'Association de parents d'élèves et du club ULM pour leur participation à ce bulletin.

Le mot du maire

Chères Saint Africaines, Chers Saint Africains

Dire que 2020 fut une année hors norme est une banalité.

Ma première pensée va naturellement à ceux qui ont succombé à ce virus sournois ou qui ont eu à en souffrir dans leur chair et qui n'en sont pas encore remis. J'associe évidemment leur famille dans ma pensée.

Ensuite, je veux assurer de mon soutien toutes les victimes « collatérales » du COVID 19. Je veux citer en premier lieu le personnel soignant et les pensionnaires des EHPAD et maisons de retraite. Je pense ensuite à tous ceux qui ont eu à subir les conséquences économiques de cette pandémie, artisans ou commerçants d'une part, qui ont vu leur activité empêchée, et salarié(e)s d'autre part, qui ont pu voir leur emploi supprimé. Je ne veux pas oublier nos enfants qui ont vécu deux mois et demi de scolarité perturbée et qui ont ensuite été confrontés à des protocoles sanitaires draconiens.

Pour tous les autres, de confinement en déconfinement pour être finalement reconfinés, cette année a bouleversé notre vie familiale, amicale, sociale et il a été spécialement difficile d'avoir 20 ans en 2020.

Je salue le dévouement de notre personnel municipal qui a continué à œuvrer pendant le premier confinement. J'adresse, en votre nom à tous, un grand merci à la super équipe de bénévoles qui s'est démenée, au printemps, pour fournir des masques à tous les habitants de la commune dans une période où il n'était pas facile de s'en procurer. Bravo à l'équipe enseignante qui a su préserver un enseignement de qualité pour nos enfants et aux associations du village qui ont dû redoubler d'efforts pour maintenir des activités sociales de bon niveau.

Mais 2020 fut aussi une année électorale. En mars, vous avez accordé votre confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire. Et ce, dès le premier tour et pour

la totalité de la liste, soyez-en encore remerciés. Depuis, les événements ne nous ont pas simplifié la tâche mais nous avons fait front de notre mieux.

Le programme que nous vous avons présenté pour ces élections sera évidemment notre feuille de route pour ce mandat. Nous avons déjà avancé sur certains sujets et les adjoints présidents de commissions vous présentent plus loin dans ce bulletin le point d'étape de nos actions.

Il est cependant un dossier qui ne figurait pas dans notre programme et que nous devons boucler rapidement, à l'image des autres communes, c'est celui de la mise aux normes de notre adressage. En effet, c'est un préalable obligé à l'installation de la fibre optique, mais c'est aussi indispensable à l'action efficace des services de secours tels que le SAMU et les pompiers.

Je dois également vous faire part de notre inquiétude pour le maintien de la troisième classe de notre école. Vous retrouverez le détail de ce dossier plus loin dans l'article de la commission scolaire avec le plan d'action que nous avons adopté. Cependant et d'ores et déjà, je ne peux qu'inviter tous les parents de Saint Afrique, dont les enfants ne sont pas encore scolarisés dans notre école, à venir aux portes ouvertes organisées en 2021. Ils pourront ainsi découvrir, avec leurs enfants, le cadre, l'organisation et le fonctionnement de notre école, prendre contact avec l'équipe enseignante. Ils feront ensuite un choix informé en toute liberté.

Dans l'immédiat, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter des fêtes aussi joyeuses que possible, dans le contexte actuel, et une année 2021 qui voie le bout de ce tunnel pandémique.

Jean-Claude GRAND

P.S. : Le recensement prévu début 2021 est repoussé en 2022

81290... Pourquoi 81?



1790 : Début de la Révolution. Afin d'unifier la Nation et de rationaliser l'organisation administrative trop complexe héritée de l'Ancien Régime, l'Assemblée constituante décide de découper la France en 83 Départements, organisés autour de chefs-lieux. Dans le classement alphabétique qui est établi, le Tarn hérite du numéro 77 entre la Somme, numéro 76, et le Var, numéro 78 (le Tarn et Garonne n'existe pas encore)

1793 : La ville de Lyon se soulève contre la Révolution. Pour punir la ville, le département de Rhône et Loire, créé 3 ans plus tôt autour d'elle, est divisé en 2 : le Rhône, autour de Lyon, et la Loire, avec Feurs pour chef-lieu (puis Montbrison et enfin Saint-Etienne à partir de 1855). Le Rhône garde son numéro 67 et la Loire prend le numéro 88, puis le 84, à la chute de Napoléon Ier en 1815

CASTRES PRÉFECTURE DU TARN

En 1790, à la création du Département du Tarn, c'est Castres, qui est établi chef-lieu. Mais le sud du département s'oppose à la «chasse» aux curés «réfractaires» que mène ensuite la Révolution. En 1797, Castres va jusqu'à élire un député royaliste, Jean AZAÏS. Fuyant une ville «où tout respire le système contre-révolutionnaire», le commissaire⁽¹⁾ DAUBERMESNIL se réfugie alors à Albi avec son administration. Le chef-lieu est transféré de fait et est resté à Albi depuis lors.

⁽¹⁾ = Préfet (créés plus tard par Napoléon Ier).

Nous célébrons un centenaire.

81 est le numéro de notre département depuis 1920.

En effet, auparavant, et pendant 130 ans, le Tarn a porté le numéro 77 comme en atteste l'illustration ci-contre qui présente un cachet de la poste de Castres en 1831.

Nous vous proposons de vous raconter l'histoire de ce 77 qui est devenu 81.

MONTAUBAN SE CHERCHE UN DÉPARTEMENT

En 1790, Montauban est humiliée de ne pas être chef-lieu de Département. La ville se démène jusqu'à ce qu'en 1808, Napoléon Ier accepte de créer un nouveau département. En joignant un arrondissement du Lot à un de la Haute Garonne plus 3 cantons du Lot et Garonne, 1 canton de l'Aveyron et 1 canton du Gers, il crée le Tarn et Garonne.

1860 : Napoléon III a apporté son appui militaire à la réalisation de l'unité italienne. En contrepartie, le comté de Nice et le duché de Savoie sont rattachés à la France. Trois nouveaux départements sont créés : les Alpes Maritimes, la Savoie et la Haute Savoie. Ils prennent les numéros 87, 88 et 89.

1920:Après la victoire de 1918 sur l'Allemagne, les départements d'Alsace-Lorraine reviennent à la France. A cette occasion, on décide de remettre de l'ordre dans la numérotation des départements. Ainsi les Alpes Maritimes prennent place en numéro 6 entre les Basses Alpes et l'Ardèche, la Loire prend le numéro 42, Savoie et Haute Savoie les numéros 73 et 74. Le Tarn se retrouve ainsi repoussé de 4 rangs et passe du numéro 77 au numéro 81.

81290... Pourquoi 290?

L'histoire du code postal en France est beaucoup plus récente et fête cette année ses 55 ans.

1965 : Dans les années 1960, le téléphone est encore embryonnaire et ne prendra son réel essor que 20 ans plus tard. Le réel moyen de communiquer à distance reste le courrier. Or la France vit un boom économique et les volumes de courrier échangé explosent. La Poste recherche une solution pour moderniser l'acheminement du courrier. En s'inspirant des solutions retenues dans les pays anglo-saxons, un premier système de codage est mis en place en 1965. Il consiste à associer le code du département et les 3 premières lettres de la commune de destination en majuscules. En clair, si vous souhaitez écrire à un correspondant à Castres, il fallait indiquer sur l'enveloppe 81CASTres.

1972 : Ce modèle ne donne pas entière satisfaction, le code postal est réformé et prend sa forme actuelle. Le principe retenu cette fois-ci, c'est d'attribuer un code à chaque bureau de Poste distributeur de courrier. Notre bureau distributeur à nous, en 1972 comme aujourd'hui, c'est Labruguière, dont les facteurs desservent les communes de Labruguière, Viviers les Montagnes, Escoussens et Saint Affrique les Montagnes.

Hormis dans les très grandes villes qui ont plusieurs bureaux distributeurs (type Toulouse) la logique d'attribution des codes postaux a été



Affiche de 1965 pour promouvoir les nouveaux codes postaux

la même dans tous les départements :

- Préfecture du département : numéro du département auquel on rajoute 000.

- Première Sous-Préfecture la plus peuplée : numéro du département auquel on rajoute 100.

- Deuxième Sous-Préfecture la plus peuplée : numéro du département auquel on rajoute 200, etc.

Dans le Tarn qui a une seule sous-préfecture, cela donne 81000 pour Albi et 81100 pour Castres

Puis on attribue les codes postaux finissant par des centaines aux Villes Principales. Pour le Tarn, dans l'ordre décroissant des populations de 1972, nous avons 81200 pour Mazamet, 81300 pour Graulhet, 81400 pour Carmaux, 81500 pour Lavaur, etc.

Enfin, on attribue les codes postaux finissant par des dizaines aux bureaux distributeurs de plus petite taille. Exemple 81110 pour Dourgne ou 81580 pour Soual.

A ce jeu, Labruguière et donc Saint Affrique les Montagnes ont hérité du code postal 81290.

LE CODE POSTAL EN 2020

De nos jours, le code postal a largement échappé à La Poste et il est devenu un outil indispensable à de multiples applications informatiques qui l'utilisent pour identifier une zone géographique donnée.

Vie du village

Les évènements sanitaires de cette année 2020 ont fortement affecté la vie du village. Entre autres effets pour notre commune, les manifestations festives ont été annulées, l'action des associations a été entravée dans son fonctionnement, les travaux de voirie se sont trouvés retardés



12 janvier : Pour la dernière fois en tant que Maire, Jacques MILLET présente ses vœux aux habitants venus nombreux



2020 année de l'avenue du Ségala



1 - Enfouissement des réseaux...



3 - Prête à être goudronnée...



2 - Création des trottoirs...

4 - Enrobé posé...



5 - Chantier terminé.
Coût global : 200 000 € (CCSA : 60 000 €, Etat : 26 000 € et Commune : 114 000 €)

2020 Année électorale



15 mars : Premier et unique tour des élections municipales : opérations de dépouillement



25 mai : Après plus de 2 mois pour cause de confinement, premier conseil municipal délocalisé à la MJC pour permettre de respecter la distanciation sociale.



25 mai : Lors de ce 1er conseil du mandat, Jean-Claude GRAND est élu maire . Ici entre Sylvie COLLOT, secrétaire de mairie, et Jacques MILLET, maire sortant.



16 juillet : Les délégués des 26 communes (2 pour St Affrique) élisent le Président et le bureau de notre Communauté de Communes Sor et Agoût.

2020 Année COVID-19

La crise sanitaire éprouve notre pays depuis février. Quelques jalons sur ce parcours à Saint Affrique, douloureux pour certains, compliqué pour tout le monde...



Avril : Encore merci à cette équipe de bénévoles qui s'est investie à fond pour fabriquer des masques.



Distribution des masques par les élus municipaux.



Juin : les masques commandés et payés par le département nous sont livrés par les conseillers départementaux en personne.



Maternelle



CP et CE



Cantine où on consomme le panier repas que l'on a apporté, protocole sanitaire oblige.



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

A partir de 2023, la taxe foncière restera le seul impôt perçu par les collectivités locales auprès des propriétaires fonciers.

Nous vous proposons donc de «décoder» votre **avis de taxe foncière** sur les propriétés bâties. Nous avons reproduit l'un d'eux ci-dessous pour l'exemple.

Le principe est simple : on part d'une «**Base**» qu'on multiplie par un «**Taux**» pour obtenir une «**Cotisation**» reversée à chaque collectivité locale. Le total des différentes cotisations pour les différentes collectivités (commune, intercommunalité et département) constitue la **Taxe Foncière**.

► La **Base**, c'est la valeur locative de votre bien divisée par 2. Les valeurs locatives sont actualisées par une disposition de la loi de finances **annuelle** qui fixe un taux d'actualisation mais aussi par les services des impôts lorsque la consistance ou la nature du bien change (ex : addition de construction).

► Les **Taux** sont fixés **chaque année** par une délibération de chacune des différentes collectivités locales.

On peut donc constater que même si une collectivité locale n'augmente pas son **Taux** (ce qui est le cas pour la commune de Saint Affrique depuis 5 ans) votre taxe foncière peut tout de même se voir augmentée si la valeur locative augmente ou bien si une autre collectivité décide d'augmenter son taux. Lorsque la taxe d'habitation sera complètement supprimée, pour compensation, une partie de la cotisation foncière prélevée par le département reviendra à la commune. La colonne «Département» disparaîtra alors de votre avis d'imposition.

Département : 81 TARN		Commune : 235 ST-AFFRIQUE-LES-MONTAGNES						
TF 2020	Commune	Équipement de communes	Intér. intercommunal	Département	Taxes locales	Taux additifs intercomm. (IC/MAPI)	Taux IC/MAPI	Taux des cotisations
Taux 2011	17,03 %	%	2,60 %	29,91 %	0,196 %	12,38 %	0,0085 %	
Taux 2021	17,03 %	%	2,60 %	29,91 %	0,172 %	12,38 %	0,0043 %	
Adresse								
Base 2	1782		1782	1782	1782	1782	1782	
Cotisation	303		46	533	3	221	2	1108
Contraintes (code 2)								
Adresse								
Nappes								
Communes								
Cotisation (code 2)								
Cotisations 2011	265		43	500	3	218	1	
Cotisations 2021	303		46	533	3	221	2	1108
Variation	+14,32 %	%	+6,98 %	+6,60 %	0 %	+1,38 %	+100,00 %	

- Perçu par la Commune
- Perçu par le Département
- Perçu par la Communauté de Communes
- Perçu par l'Établissement Public Foncier (EPFAL)

COMMISSION TRAVAUX

Cette année 2020 a commencé avec le gros chantier de l'**avenue du Ségala** : réfection de la chaussée avec un revêtement en enrobé, création de trottoirs et mise en place de coussins berlinois pour une meilleure sécurité (voir les photos dans la rubrique « Vie du Village »).

Nous avons continué avec l'extension du réseau des égouts sur la route de Viviers et l'avenue des platanes.

A l'automne, nous avons entrepris la taille des charmilles, avec les conseils d'un spécialiste, au niveau du rond-point de l'épicerie pour faciliter les tailles à venir et donner une meilleure visibilité pour sécuriser l'accès.

Pour l'année à venir, nous envisageons la **réfection complète de la place du Centenaire** : reprise du réseau des égouts en séparatif suivie par la création de trottoirs et la rénovation de la chaussée.

Enfin, un grand merci à Jean-Marc qui a continué à travailler tout au long du premier confinement.



COMMISSION SCOLAIRE

L'effectif pour l'année scolaire 2020/2021 est de **68 élèves** répartis de la façon suivante :

- ▶ Cycle 1 Maternelle : 18 élèves dont 1 en TPS
- ▶ CP / CE1 / CE2 : 23 élèves
- ▶ CM1 / CM2 : 27 élèves.

Bien qu'aucune visite de l'école n'ait pu être organisée en juin 2020, chaque nouvelle famille a reçu un livret d'accueil et la rentrée s'est déroulée comme l'an dernier, de manière échelonnée en maternelle.

Le premier **conseil d'école** s'est tenu le 12 octobre 2020 au cours duquel les membres élus participant ont :

- ▶ Approuvé le Règlement Intérieur et la Charte de la laïcité
- ▶ Relu et modifié le Document Unique en précisant les **achats réalisés par la commune** (nouvelles tables et chaises pour la classe de CM, nouveau réfrigérateur, nouvelle machine à laver) et les travaux en cours (devis pour l'installation d'une nouvelle alarme incendie) ou à réaliser (aménagement de la classe de CM pour limiter les effets de la canicule).

Mr le Maire entre Madame Lacourt, directrice de l'école et Madame Pousthomis, présidente de l'association de parents d'élèves. L'enjeu de cette concertation : sauver la 3ème classe.



Concernant les activités périscolaires, certaines ont dû être **annulées**.

Notamment l'activité «**piscine**», en l'absence de créneau du fait que la piscine Caneton a en partie brûlé mais aussi «**Ecole et Cinéma**» à la suite des nouvelles mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire.

De même, les enfants de l'école n'auront malheureusement pas pu être conviés cette année pour participer à la cérémonie du 11 novembre qui s'est déroulée en comité restreint.

Quant au projet annuel de l'école, il a pour thème « **Une école énergétique** ». Un projet en sciences sur les Energies.

Nous restons toutefois **inquiets** devant l'évolution des effectifs de l'école pour les années à venir. En effet, un fort contingent de 16 élèves de CM 2 quittera l'école en fin d'année et ne sera pas suffisamment remplacé par le renouvellement naturel.

Aussi, afin de pallier cette baisse des effectifs à la rentrée de septembre 2021 et **éviter une fermeture de classe**, plusieurs mesures ont été prises :

- ▶ Réaliser deux journées **portes ouvertes en février**
- ▶ **Allonger** le temps de garderie jusqu'à 18h30
- ▶ Réaliser une **plaquette** qui sera distribuée avec des livrets d'accueil dans les **crèches** de la Communauté de Communes
- ▶ Ouvrir la classe maternelle aux élèves de **TPS** (Toute Petite Section) soit **dès 2 ans**.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Cette année, le confinement du printemps nous a fait prendre un peu de retard dans les plantations, néanmoins, toutes les vasques ont été **fleuries** avant l'été. Ensuite nous avons dû nous organiser pour l'arrosage, car avec la canicule, le besoin d'eau était quotidien. Un **grand merci** à tous ceux qui ont participé à la plantation et à l'arrosage ; employés, élus ou bénévoles, grâce à vous, notre village est resté fleuri cet été.

Les sentiers de promenade : Ça faisait au moins cinq ans qu'on en parlait, d'habitude en fin de conseil municipal, en se levant et en élevant la voix : «hé il va falloir faire quelque chose pour ces sentiers».

Nous avons eu un peu de mal à décider d'un circuit car la commune est très petite et ne bénéficie pas de site ou d'histoire sortant de l'ordinaire. En revanche, elle est parcourue de petits chemins très sympathiques, mais il n'est pas possible de profiter de tous en un seul circuit. Nous avons donc établi **deux circuits**, concentriques, et reliés entre eux par des raccourcis ou des passerelles, ce qui permet un grand nombre de balades différentes.

Bien entendu, nous sommes obligés d'emprunter les chemins des communes voisines de Viviers les Montagnes et de Labruguière à qui nous avons dû soumettre notre projet, et qui l'ont **bien accueilli**.

Le plan du circuit est affiché tout près du four, en face du monument aux morts. Nous avons terminé le balisage : rouge pour le circuit le plus long (12 km) et bleu pour le plus court (6km). Les passerelles sont indiquées par des petits panneaux de bois et elles seront balisées en jaune.



Nous avons rencontré fin juillet une **délégation du PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade = émanation du conseil départemental), qui nous ont tout détaillé : charte départementale, normes pour les panneaux, critères administratifs et organisationnels, charte graphique, etc. Nous n'avons pas encore chiffré ce que pourrait coûter un tel circuit (aux normes) pouvant **bénéficier** de la publicité des **fiches RANDO TARN** mais l'étude est suffisamment avancée pour la budgéter en 2021.

A ce jour, le projet nous a coûté le prix de l'affiche et nous avons commandé un beau panneau qui résiste à la pluie.

Bonnes balades, gardez vos distances.

COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION

Sur la partie **animation**, cette année s'est résumée à très peu de chose puisque la quasi-totalité des manifestations a dû être **annulée**. Seule la cérémonie du 11 novembre a pu être maintenue mais dans un format très succinct.

En revanche, en cette année très agitée, la partie **communication** nous a beaucoup occupé. En effet, la quantité d'information à transmettre à la population a été très importante. Et il a fallu relever trois défis :

- ▶ Diffuser très **rapidement** des indications quelquefois essentielles.
- ▶ Faire le tri dans des communiqués parfois **contradictoire**s surtout lors du premier confinement.
- ▶ Eviter d'entrer dans toutes les **polémiques** qui ont agité les débats et troublé les messages.

Le canal principal de diffusion que nous avons choisi, c'est **Facebook** pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est le réseau social qui a le **plus d'audience**, cette audience étant répartie dans **toutes les tranches d'âge**. Ensuite parce que c'est un moyen de communication très rapide et **réactif**. Enfin parce qu'il est **interactif** et permet donc de recueillir et traiter les questions ou les observations des uns ou des autres.

Alors, si vous n'êtes pas encore sur **Facebook**, faites le pas pour nous **rejoindre** sur :

- ▶ <https://www.facebook.com/SaintAffriqueMontagnes>

et venir prendre connaissance de nos publications.

La page des associations



MJC

La MJC fait le bilan de l'année 2019/2020. La saison avait commencé sur les chapeaux de roues avec plus de 100 adhésions aux diverses activités sportives hebdomadaires proposées, un record pour notre MJC ! Il y en avait pour tous les niveaux et pour tous les âges des plus jeunes au moins jeunes.

Côté animations, la saison a débuté avec le Noël des enfants. « Nos petits » ont pu assister à un spectacle musical, qui s'est clôturé avec la rencontre tant attendue du Père Noël.

Les fêtes passées, nous nous sommes retrouvés au mois de janvier autour du traditionnel aligot nous offrant comme chaque année, un moment chaleureux et convivial.

Début mars, le loto organisé en partenariat avec les parents d'élèves a fait d'heureux gagnants. Ce jour-là, nous étions loin d'imaginer que la crise sanitaire naissante mettrait un coup d'arrêt à la saison en cours, nous contraignant à annuler les manifestations à venir...

C'est à contre-cœur mais pour préserver la santé de chacun que les activités sportives hebdomadaires, le Saint Aff Rétro Show et la fête annuelle ont été annulés.

Nous sommes malgré tout restés mobilisés pour préparer une reprise progressive des activités sportives hebdomadaires dès le mois de septembre. Nous avons tout organisé pour que les adhérents puissent pratiquer en toute sécurité : groupes plus petits, matériel désinfecté avant et après chaque cours,

distances de sécurité respectées grâce à un marquage au sol, sens de circulation.... Ainsi, les adhérents ont retrouvé peu à peu et avec plaisir le chemin de la MJC. Ce fût malheureusement de courte durée, l'aggravation de l'épidémie et les mesures gouvernementales nous contraignant à une nouvelle fermeture, pour une durée indéterminée à ce jour...

Malgré cette crise sanitaire sans précédent, nous vous avons sentis solidaires de la MJC et nous tenions à vous remercier pour votre bienveillance. Merci également à la municipalité pour son engagement à nos côtés et son soutien en cette période remplie d'incertitudes.

Nous souhaitons enfin remercier tous les bénévoles qui œuvrent à nos côtés pour que nous puissions organiser les différentes manifestations.

Tout au long de l'année à venir, vous pourrez vous informer de nos actualités et de la date de reprise des manifestations sur le site internet www.mjc-saint-affrique-les-montagnes.fr, ou sur Facebook.

Nous vous souhaitons, au nom du conseil, une excellente année 2021, que nous espérons propice au redémarrage de la vie associative et de notre MJC !

**Julie GOURET, Présidente
et Lucie ANDRIEU, Vice-présidente de la MJC**



O.S.A SAISON 2020/2021

À la suite de la crise du Covid-19, la saison 2019/2020 a été suspendue brusquement au mois d'Avril. L'Ufolep déclara la saison « blanche » sans classement final.

En septembre, la nouvelle saison 2020/2021 débuta avec un protocole sanitaire imposé par la préfecture, nous avons pu jouer 4 matchs avec 3 victoires et 1 défaite. Au mois d'Octobre, le championnat fut interrompu une nouvelle fois au vu de la crise sanitaire. Bien évidemment, les résultats sportifs passent au second plan face à la situation qui nous entoure.

Malheureusement, la traditionnelle tournée des calendriers n'aura pas lieu cette année, nous nous en excusons.

Malgré ce contexte difficile, le bureau et les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter une belle fin d'année et de bonnes fêtes ! Amis, supporters et habitants du village, prenez bien soin de vous ainsi que de vos proches, en espérant vous retrouver vite aux abords du terrain.

Pierre CARREL,
Président de l'O.S.A.

APE DE SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES

L'association des parents d'élèves de St Affrique les Montagnes œuvre depuis des années pour récolter des fonds afin de pouvoir organiser des activités culturelles et sportives pour tous les enfants de l'école et ainsi leur offrir des souvenirs et de bons moments avec leurs instituteurs.

Pour cela nous proposons tout au long de l'année scolaire plusieurs manifestations telles que : la vente de chocolats de Noël, la galette pour l'épiphanie, l'organisation du loto en collaboration avec la MJC avec des quines spéciales pour les enfants de l'école, la confection de cadeaux pour la fête des parents et aussi le traditionnel repas de fin d'année avec un spectacle organisé par les institutrices et qui est toujours un franc succès.

L'année qui vient de s'achever a été fortement perturbée et l'association en a aussi souffert, c'est pourquoi cette année nous ferons notre maximum pour arriver à pérenniser l'association afin de continuer à offrir un maximum de bonheur à nos enfants.

Nous sommes à la recherche de parents pour compléter l'équipe à la rentrée prochaine et continuer à œuvrer pour nos enfants et ce dans une ambiance conviviale.

Merci à tous pour votre soutien et votre implication.

**La présidente de L'APE,
Stéphanie POUSTHOMIS**



CLUB ULM POURQUOI PAS VOUS ... ?

Laura, 19 ans : « Mon cadeau de Noël, il y a deux ans, de mes parents, fut un baptême de l'air en ULM.

Depuis, je suis pilote autonome et qualifié « emport passager ».

La découverte de cette discipline aérienne avec Christophe, mon instruction au club ULM de la montagne noire avec Pascal, m'ont amené à être la pilote d'aujourd'hui que je suis !

Cette discipline, sérieuse et passionnante, m'a lancée sans aucun doute dans ma vie. Elle m'a permis de me connaître et pris de ce fait confiance en moi. Chaque vol est différent et doit être préparé avec rigueur et minutie. A chaque fois que j'ai un doute dans la préparation de mes vols, un membre du club est toujours là pour m'amener à la bonne décision.

Franchement, je suis fière de mon parcours de jeune pilote et profite de cette tribune pour remercier toute l'équipe du club ULM de la montagne noire pour m'avoir transmis leur passion.»



Savez-vous que vous pouvez apprendre à voler dès 15 ans ? Qu'il existe des aides fédérales pouvant financer votre formation à près de 30 % ?
<http://www.ffplum.fr>

Pascal BERTHE,
Président du Club ULM



PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de la prévention des déchets, la CCSA souhaite connaître les attentes de ses usagers en matière de traitement des végétaux (issus de l'entretien des jardins) et de biodéchets (issus de la cuisine).

LES VÉGÉTAUX ⁽¹⁾ :

Les volumes et tonnages portés en déchèterie, toujours plus importants d'année en année à la suite de l'interdiction de brûler, posent aujourd'hui une problématique de traitement. Le compostage de déchets verts à grande échelle est un procédé long et consommateur d'espace. Les végétaux sont transportés en semi-remorque vers des plateformes de compostage, ce qui engendre des kilomètres, et donc des nuisances environnementales telle que la production de CO₂

- ▶ le broyage est une solution alternative. Réduisant le volume des végétaux par 6, les copeaux obtenus après le broyage peuvent servir de paillage pour les plantes (ornement, potager) ou se mettre au compost.

Ces végétaux, communément appelés déchets verts, sont finalement autant d'atouts pour réussir son jardinage, tout en économisant des allers-retours en déchèterie.

LES BIODÉCHETS :

Ce sont des déchets naturels qui se décomposent rapidement. Pourquoi leur faire parcourir des kilomètres en camion poubelle puis en semi-remorque pour finir enfouis à grand renfort de dépense énergétique ?

- ▶ le compostage est une solution alternative. Moins de déchets et de mauvaises odeurs dans la poubelle verte, de l'engrais 100% naturel pour enrichir vos plantes et moins de kilomètres effectués pour le traitement de vos déchets : voici les avantages d'avoir un composteur chez soi.

Des composteurs sont disponibles à la Communauté de Communes
-18 € le composteur plastique
-23 € le composteur bois



Contactez-nous avant de venir le chercher au **06.65.04.28.96**
ou par mail melanie.damien@communautesoragout.fr

Si vous avez quelques minutes à accorder au devenir de vos déchets et au mode de traitement les plus adéquats, la CCSA, en partenariat avec Trifyl, vous propose de répondre à un questionnaire afin de nous permettre de trouver des solutions adaptées à la réduction des déchets. RDV sur le site internet (rubrique environnement - réduction des déchets) de la CCSA pour compléter le questionnaire en ligne. (données personnelles non transmises à des tiers).

(1) : une solution municipale de collecte de vos déchets verts vous sera proposée prochainement.



DÉCOUVRIR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La crise sanitaire a eu un impact pour tous et pour le secteur touristique en particulier ! De manière générale, la fréquentation a baissé cette saison ; il faut cependant noter une stabilité des visiteurs en juillet et septembre. L'Office de tourisme intercommunal a adapté et développé ses missions afin de répondre au mieux aux besoins des touristes et accompagner les socio-professionnels du territoire.

Cette année, l'Office de tourisme intercommunal a tout de même pu organiser différentes actions :

- ▶ Des visites guidées : avec un programme de 11 visites sur la saison et la visite de la Capelette en nocturne – En partenariat avec l'AGIT (association des guides et interprètes du Tarn).
- ▶ 4 ateliers enfants thématiques en partenariat avec le Pays de Cocagne
- ▶ Présence sur le marché de Puylaurens certains mercredis de l'été, pour venir à la rencontre des touristes et des habitants.

Sur proposition des socio-professionnels du tourisme du territoire, un carnet de voyage a vu le jour ; ce carnet «Mon aventure en Pays de cocagne» permet en famille (adapté aux petits et grands) de découvrir notre territoire tout en s'amusant (jeux, questions, dessins, ...). Il est à disposition gratuitement dans les deux bureaux d'informations touristiques.

Pour 2021, L'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) mettra l'accent sur la communication et la promotion afin d'augmenter la visibilité du territoire intercommunal et de son offre. Plusieurs projets sont en cours pour préparer la saison comme la mise en ligne d'un site internet de la destination touristique, un plan liasse du territoire présentant les principaux points d'intérêts du territoire, etc.

Toute l'équipe poursuit son travail et reste à votre écoute !
N'hésitez pas à nous contacter au 0 800 74 65 81
ou par mail sur accueil.tourisme@communautesoragout.fr

La CCSA a le plaisir de soutenir les associations du territoire qui ont des projets culturels à rayonnement communautaire. Les dépôts de dossiers doivent avoir lieu avant le 15 mars pour les projets des 2ème et 3ème trimestre de l'année en cours et avant le 20 août pour les projets du 4ème trimestre (année en cours) et du 1er trimestre de l'année suivante. Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la CCSA ou en écrivant à :
karine.delzors@communautesoragout.fr

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Démarrée en fin d'année 2019, l'OPAH Sor et Agout, dont l'objectif est de lutter contre l'**habitat indigne et dégradé** et de lutter contre la **précarité énergétique**, s'adresse aux **propriétaires occupants** ou **baillleurs** et permet de mobiliser des aides financières ainsi qu'un conseil gratuit pour la réalisation de **travaux**.

Des permanences sont assurées sur les communes de CUQ-TOULZA, DOURGNE, PUYLAURENS, SAÏX, SEMALENS et SOUAL par Carole CHARLOT chargée du suivi et de l'animation de l'OPAH. Des visites peuvent également être organisées chez les particuliers.

En période de crise sanitaire, l'accueil sur les permanences se fait sur RDV.
Contact : **05 63 62 50 20**

Etat Civil 2020

BIENVENUE

CHAZEAU Arthur, Stéphane, Thierry,
le 22 Avril 2020

CARRARA Lana, Emiline, Laëtitia,
le 24 Juillet 2020

TREVILY Evan, Laurent, Yannick,
le 9 Octobre 2020

DEHAYE Nora, Nathalie, Audrey,
le 12 Novembre 2020

MARIAGES

FABRE Lionel & BOURNIQUEL Pascale,
le 8 Août 2020

PINNERT Laurent & GALZIN Dolorès,
le 12 Septembre 2020

ILS NOUS ONT QUITTE

FOURNES André,
2 Juin 1943 - 7 Mai 2020

LACAMBRA Génaro, Sébastian,
19 Janvier 1928 - 3 Août 2020

ASSEMAT Guy, Louis, Gérard,
18 Janvier 1929 - 19 Septembre 2020

SIGUIER épse TESTE Noëllie, Reine, Marie,
24 Décembre 1926 - 14 Novembre 2020

PACS

HORTALA David & NG'ONDOA Régine,
le 23 Juin 2020

TREVILY Paul & PAWLAK Coraline,
le 7 Août 2020

SENDRA Thibault & PEREZ Manon,
le 19 Octobre 2020

Page détente

RECETTE : LE MESTURET

Une recette tarnaise de saison



INGREDIENTS :

Recette pour 8 personnes

- 1 plat rectangulaire de 3 cm de haut (maxi)
- 1,5 kg de potiron
- 300 g de farine de maïs
- 300 g de sucre
- 5 oeufs
- 10 g de sel
- 1 zeste d'orange
- 1 zeste de citron
- 1 verre de rhum
- 100 g de beurre.

Couper le potiron en dés et le faire fondre lentement dans une casserole dans un doigt d'eau. Puis, remuer et saler.

Quand le potiron est cuit, ajouter la farine, le sucre, les zestes d'orange et de citron râpés, les œufs bien battus et le rhum. Bien mélanger.

Beurrer généreusement un moule, fariner la pâte et mettre le tout au four thermostat 4/ 5 à 130°C (environ 1 h 30 de cuisson.)

Au bout de la première demi-heure, passer au pinceau du beurre fondu sur la surface du gâteau pour obtenir une croûte molle et très colorée.

Crédit : tourisme-tarn.com

MOTS FLECHES

Solution sur le site de la commune :

www.saint-affrique-les-montagnes.com

FAIRE CESSER LA SOIF	VENDU	PRÉPOSITION	CHANGEA D'AIR	COUTURIER FRANÇAIS
MOLLUSQUE MARIN	ÉTERNEL	HECTOGRAMME	CEINTURE JAPONAISE	FROMAGE
			PIÈCE DE VAISSELLE	
BROUILLARD LONDONIEN			PRÉFIXE POUR LE FEU	
SECOURS D'URGENCE		PERSPICACITÉ		
		ACCORD ANCIEN		
NENE			VIEUX	
SERREE			COUVRIT DE SAUCE	ENROBÉS DE CHAPELURE
				ADMINISTRÉ
CONJONCTION		ARTICLE DÉFINI	DIGNITAIRE MUSULMAN	
ÉQUIPE LE NAVIRE			MÂLE DE LA POULE	
		ORDINA TEUR INDIVIDUEL		PRÉPOSITION
		L'ARGON		PRONOM FAMILIER
ARTICLE ARABE		DISCIPLE DE JÉSUS		
FIN D'INFINITIF				
	POURSUIVIS			

COLORIAGE

